CENTRE FRANCO-BRÉSILIEN POUR LA BIODIVERSITÉ AMAZONIENNE

JUILLET 2025

ACTUALITÉS

Cinq Workshops scientifiques sélectionnés pour renforcer la coopération entre la France hexagonale, le Brésil et la Guyane (France) autour de l'Amazonie

L'Initiative Amazônia+10 et l'Ambassade de France au Brésil ont annoncé les résultats de l'appel à projets Workshops Trilatéraux, finançant cinq ateliers de recherche impliquant des institutions du Brésil, de France et de Guyane française. Cet appel vise à encourager la coopération scientifique autour de thématiques stratégiques pour l'Amazonie : biodiversité, bioéconomie, climat, savoirs traditionnels et enjeux urbains.

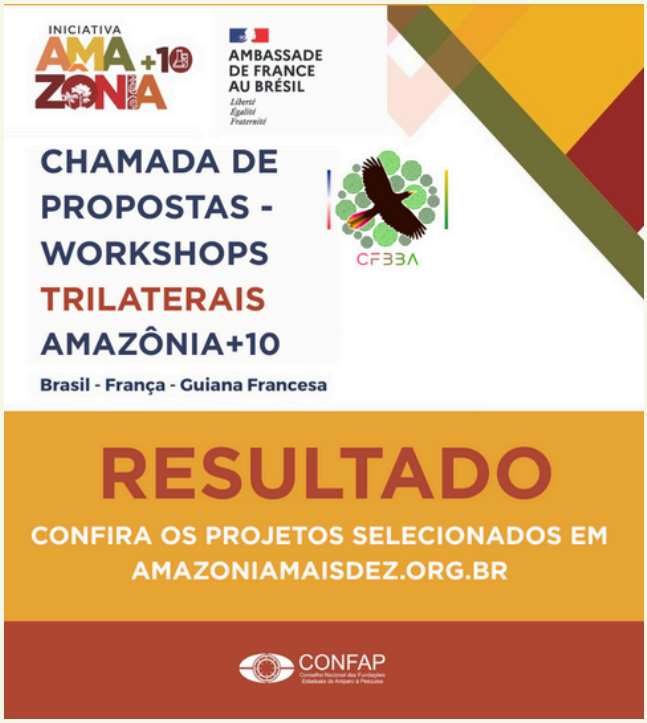

Portés par des binômes de chercheurs franco-brésiliens, ces projets réunissent 17 institutions partenaires et bénéficieront également du soutien du Centre Franco-Brésilien pour la Biodiversité Amazonienne (CFBBA). Les ateliers se tiendront entre le second semestre de 2025 et le premier semestre de 2026 dans plusieurs États de l'Amazonie légale et permettront de renforcer les échanges de savoirs des communautés scientifiques et locales entre la Guyane française, la France et le Brésil.

Denise Pires de Carvalho nommée présidente du Conseil Scientifique de l'IRD

Le 2 juin 2025, les membres du Conseil Scientifique de l'IRD ont élu Denise Pires de Carvalho, brésilienne et Présidente de la CAPES (Agence Fédérale de Financement de la Recherche) et Laurent Dagorn, respectivement comme Présidente et Vice-président.

Participation du CFBBA aux Journées IRD et au colloque de l'IdA

Le co-directeur brésilien du CFBBA, Henrique Pereira, a donné une conférence intitulée "**CFBBA : Un Nouveau Chapitre de la Diplomatie Scientifique Amazonienne"** au cours des journées annuelles de l'IRD sur la désertification (15-16 mai 2025) qui ont eu lieu à João Pessoa. Henrique Pereira est également intervenu pour présenter le CFBBA lors du colloque IdA-MEAE-EULAC-AFD "Stratégies internationales et justice environnementale. Europe. Amérique latine. Caraïbes" qui s'est tenu à Paris les 04 et 05 juin 2025.

APPELS EN COURS

Appel à candidatures : L'agriculture et la science à la COP30, l'Embrapa vous invite à des événements et des initiatives dans l'AgriZone

Du 10 au 21 novembre 2025, pendant la COP30, une série d'activités se dérouleront dans l'AgriZone sur le campus de l'Embrapa Amazônia Oriental. Cet espace vise à montrer au monde l'importance de faire progresser la durabilité dans l'agriculture pour faire face à la crise climatique.

L'Embrapa a publié un appel à proposition d'activités. La période de soumission des propositions s'étend jusqu'au 28 juillet. Les résultats des propositions sélectionnées devraient être annoncés le 8 août.

Rejoignez-nous pour élargir le dialogue sur l'agriculture et le changement climatique. Soumettez votre proposition de participation à l'AgriZone. Il s'agit d'une occasion unique d'accélérer nos efforts en faveur du climat.

Appel à candidatures : inscriptions pour l'Appel à Projets AMABIO

Les inscriptions à l'appel à projets AMABIO sont ouvertes. Un investissement de 4 millions de réais est prévu pour soutenir des projets de bioéconomie dans la région amazonienne. Un appui non remboursable pouvant atteindre 150 000 R$ par projet est proposé.

Peuvent participer : les organisations communautaires, les coopératives, les startups et les microentreprises des États de l'Acre, de l'Amapá, de l'Amazonas, du Maranhão et du Pará.

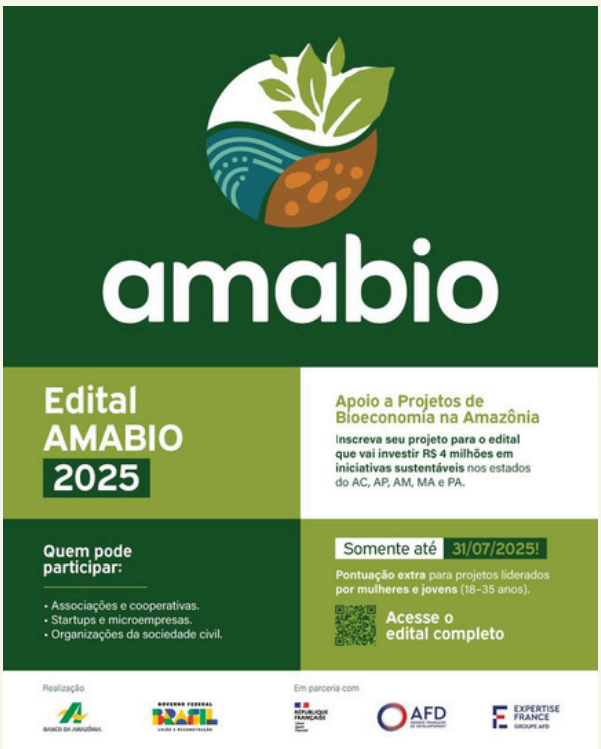

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 JUILLET 2025

Participez à la Green Zone de la COP30 : Appel aux organisations engagées pour le climat

Les organisations souhaitant prendre part à la Green Zone doivent démontrer un engagement clair en faveur de la lutte contre les changements climatiques, mener des initiatives durables et proposer des solutions concrètes face aux défis environnementaux.

La Green Zone accueillera des hubs thématiques autour de sujets clés tels que le financement climatique, l'innovation, la biodiversité, la jeunesse, les technologies propres, et bien d'autres enjeux essentiels pour faire avancer l'agenda climatique mondial.

Cette première étape vise à recueillir des informations auprès des organisations accréditées par la SECOP (Secrétariat Extraordinaire pour la COP30), afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes.

Les organisations pourront choisir entre des pavillons standards (catégories bronze, argent ou or) ou personnalisés, et devront également indiquer les services nécessaires : nettoyage, audiovisuel, internet, restauration, interprétation, promotion, etc.

Après la manifestation d'intérêt, une sélection préliminaire sera réalisée par le comité organisateur. Les organisations retenues seront ensuite contactées pour confirmer leur participation.

Le formulaire est disponible sur le site officiel de la Green Zone.